



Aytré

CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 11 juillet 2024

Responsable de service :
Catherine BOIN

DÉLIBÉRATION N° 01

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVALT, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Gérard-François BOURNET, Mme Laetitia BOURDIER, Mme Sophie DESPRÉS, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, Mme Angéline GLUARD, M. Jean-François RABEAU, M. Patrick ROBIN, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL,

Absent/s excusé/s représenté/s :

M. Camille LAGRANGE, donne procuration à M. Pierre CUCHET
Mme Marie-Christine MILLAUD, donne procuration à M. le Maire
M. Dominique GAUDIN, donne procuration à M. Thierry LAMBERT
M. Jonathan COULANDREAU, donne procuration à M. Jean LORAND
Mme Hélène de SAINT DO, donne procuration à M. Vincent HEUSICOM
M. Olivier CALIX, donne procuration à Mme Hélène RATA
Mme Lisa TEIXEIRA, donne procuration à M. Arnaud LATREUILLE

Secrétaire de séance : Mme Angéline GLUARD

Date de convocation	21/06/2024
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	29

01. Rapport de présentation du renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) « gestion des accueils de loisirs et périscolaires »

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-1 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles R3121-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 07 du 25 janvier 2024 par lequel le conseil municipal a choisi la délégation de service public comme mode de gestion du service d'animation d'accueils périscolaires, de loisirs et de pauses méridiennes ;

Vu l'avis de concession publié au bulletin officiel des annonces des marchés publics le 11 avril 2024 fixant la date limite de réception des offres au 07/05/2024 à 12h00 ;

Vu l'avis de la commission de délégation de service public du 16 mai 2024 dressant la liste des candidats admis à présenter une offre ;

Vu l'avis de la commission de délégation de service public du 07 juin 2024, procédant au classement et offre et au choix du concessionnaire ;

Considérant que, pour écarter tout risque d'intérêt personnel, ne prendront pas part au vote (ne seront pas comptabilisés dans les membres présents, ni dans les suffrages exprimés ou les abstentions) et sortent de la salle : Mme Sophie DESPRES, déléguée au Conseil d'Administration et M. Yan GENONET, membre du Conseil d'Administration,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- L'unanimité des membres présents et représentés

Valide le rapport de présentation,

Valide le contrat de concession qui sera proposé au délégataire,

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Annexe 01 : Rapport de présentation

Annexe 02 : Contrat de DSP

Annexe 03 : Plans

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL

Maire



Angéline GLUARD

Secrétaire de séance